

Comment mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé ?

C'est la rentrée et beaucoup de parents d'enfants diabétiques se posent la question de savoir comment mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé dans l'établissement d'accueil de leur enfant. Si vous avez un enfant ou un adolescent atteint de maladie chronique et notamment de diabète, l'idéal est de mettre en place, dès la fin de l'année scolaire précédant la rentrée, un Projet d'Accueil Individualisé.

Qu'est-ce qu'un projet d'accueil individualisé (PAI) ?

Le PAI concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé tels que :

- les pathologies chroniques (diabète, par exemple),
- les allergies,
- les intolérances alimentaires.

C'est un document écrit qui vous permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de votre enfant ou adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs). Il est élaboré à votre demande, ou, avec votre accord et votre participation, par le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur :

- les régimes alimentaires à appliquer,
- les conditions des prises de repas,
- les aménagements d'horaires,
- les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent,
- les activités de substitution proposées.

Comment remplir le document et préparer l'entretien ?

Le document est rempli par vos soins (n'hésitez pas à vous faire aider par le diabétologue de votre enfant) en collaboration avec le responsable de l'établissement et le personnel de santé scolaire (médecin scolaire, enseignant, infirmière...). Le jour de la rencontre avec l'équipe scolaire, il est souhaitable également de laisser à l'équipe enseignante des documents d'informations sur le diabète et notamment sur les signes de l'hypoglycémie et de l'hyperglycémie. Assurez-vous de fournir les explications nécessaires sur la maladie, le traitement et les particularités de votre enfant.

N'oubliez pas d'aborder les modalités pratiques :

- du contrôle de la glycémie,
- des injections d'insuline,
- de la restauration scolaire.

Liens utiles :

Vous trouverez un modèle de PAI téléchargeable sur le site Service-Public.fr

[L'association AJD \(Aide aux Jeunes Diabétiques\)](#) met à disposition des documents de PAI préparés et adaptés en fonction de l'âge de l'enfant. Il existe une version pour l'école maternelle, le primaire, le collège, le lycée et une pour les enfants porteurs de pompe à insuline.

Sources :
Service-Public.fr
abcdiabete.fr